

# « Comme je suis arabe, j'ai peint des insultes racistes, pour détourner les soupçons »

Le tribunal de Verdun vient de condamner un certain Wahid Labial, qui avait cambriolé et vandalisé une école et qui, à cette occasion, y avait laissé des croix gammées et des graffitis racistes (1). L'auteur explique ainsi son geste :

*» J'avais bu ce soir là. Mais à un moment donné, je me suis rendu compte que j'avais fait une connerie. Alors, comme je suis arabe, j'ai peint des insultes racistes, pour détourner les soupçons... »*

Le fait divers pourrait paraître anecdotique, mais il permet de souligner qu'en matière judiciaire, les apparences sont parfois trompeuses, et qu'il ne faut pas tirer de conclusions hâtives tant que l'enquête n'est pas bouclée et le jugement prononcé. Or, une telle prudence est loin d'être la règle en matière d'actes dits racistes ou islamophobes, qui font l'objet de battages médiatiques sans le moindre début de piste, et conduisent à pointer du doigt, pêle-mêle, la population française d'origine, l'extrême droite ou les forces supposées telles, voire la France dans son ensemble. On a même vu, à Strasbourg, à la suite d'une série artificiellement gonflée d'actes (majoritairement des tags) dits « racistes et antisémites » (2), le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon faire en personne la morale à l'Europe (3) et le Conseil de l'Europe dissenter gravement, après le maire, le Préfet, les zélus, les zéglises, et même un ministre (4) sur la Bête qui serait de retour (5).

On ne compte plus les réunions du Comité des Droits de l'homme de l'ONU qui critiquent les pays occidentaux à partir de prétextes minimes, tout en fermant les yeux sur les

lapidations et pendaisons de pays islamiques. Cet été encore (8), un obscur comité de l'ONU a accusé la France de racisme et d'islamophobie.

Autre exemple : dans une surprenante interview à *La Croix*, le ministre des affaires étrangères de Turquie attribue à ce qu'il appelle l'islamophobie la responsabilité au moins partielle des attentats anti-chrétiens en Orient, et il appelle à combattre, au niveau européen, ce qui est pour lui une « incitation à la haine religieuse » (6) :

Ces accusations de racisme à tout propos ne sont donc pas innocentes et s'intègrent dans un processus très voulu de culpabilisation de la France et de sa population de souche. Moussaoui, du Conseil français du culte musulman, l'expliqua en ces termes, en présence de Brice Hortefeux alors ministre, à l'occasion de l'affaire de Strasbourg :

*« Monsieur Le Ministre, le 17 juin dernier, vous avez signé avec le Conseil Français du Culte Musulman une convention-cadre pour la mise en œuvre d'un suivi statistique et opérationnel des actes hostiles aux musulmans de France. Ce fut une première. Cette convention-cadre constitue la condition d'une meilleure prise en compte de la réalité d'un phénomène auquel ni les pouvoirs publics ni les représentants de l'islam de France ne sauraient se résoudre ».*

Il existe donc un suivi statistique des actes dits « hostiles aux musulmans », et tout ce qui peut y entrer (à cet égard, un tag vaut un meurtre) est bon à prendre, gonfle les statistiques du racisme apparent ou supposé, et permet de culpabiliser notre pays à bon compte car les chiffres montent vite quand on comptabilise le moindre tag et qu'en plus on n'attend pas que l'affaire soit élucidée pour l'entrer en statistiques : il suffit que l'acte soit (ou paraisse) « hostile aux musulmans ». C'est ainsi que Hortefeux a pu mentionner « 314 faits de violence raciste hostiles aux musulmans recensés en 2009 »

Il est donc bon de rappeler de temps en temps quelques exemples d'actes pseudo-racistes qui ont été montés en épingle. On citera les affaires suivantes, sans prétention à l'exhaustivité :

Tarascon : des tombes sont profanées dans le cimetière musulman ; après une orgie de déclarations indignées des associations communautaristes, les coupables sont appréhendés ; l'un d'eux est d'origine arabe ; le procureur admet naïvement que la profanation n'est « malheureusement pas raciste »(10).

Lyon : tout un battage est fait à propos d'une supposée profanation de mosquée ; en réalité, il n'y a eu qu'une affichette de placardée à la porte avec comme inscription "Mosquée clandestine, la France décline" (7).

Reims : c'est un banal vol de matériel sur chantier qui devient un acte « islamophobe » car le chantier se trouve être celui de la mosquée (9)

### **Catherine Ségurane**

(1)

<http://www.estrepublicain.fr/fr/a-la-une-aujourd'hui/info/4775007-Verdun-le-voleur-honteux-ecope-de-deux-ans-ferme>

(2)

<http://ripostelaique.com/Strasbourg-comment-Ries-fabrique..html>

(3)

<http://ripostelaique.com/Strasbourg-Ban-Ki-Moon-Onu-fait-la.html>

(4)

<http://ripostelaique.com/Hortefeux-se-deplace-pour-les.html>

(5)

<http://www.dna.fr/fr/infos-generales/monde/info/3920329-Conseil-de-l-Europe-Debat-sur-la-lutte-contre-l-extremisme-La-bete-est-de-retour>

( 6 )

<http://www.la-croix.com/Ahmet-Davutoglu-La-Turquie-demande-le-respect-des-valeurs-e/article/2453257/4077>

( 7 )

<http://ripostelaique.com/Lyon-comment-les-responsables.html>

( 8 ) <http://ripostelaique.com/L-Onu-souhaite-t-elle-que-la.html>

( 9 )

<http://ripostelaique.com/Reims-confusion-entre-un-acte.html>

( 10 )

<http://www.causeur.fr/profanation-malheureusement-pas-raciste,6251>